

# INTERVIEW



**M. Abdallah Jalel**

Président du Conseil de l'ordre  
des pharmaciens de Tunisie

Propos recueillis par  
**Abderrahim Derraji**  
2 mars 2017

## **Vous avez assisté à plusieurs éditions d'Officine Expo. Comment trouvez-vous l'édition 2017 ?**

J'ai découvert ce salon en 2011. C'est une manifestation qui évolue d'une année à l'autre. Cette 14ème édition a pris une dimension africaine ce qui va contribuer à renforcer les échanges sud sud. Le meilleur indicateur de l'importance que revêt cette manifestation est le haut patronage de SM le Roi Mohamed VI.

Ce salon est devenu aujourd'hui une vraie plateforme d'échanges avec à la clef un partage d'expériences entre les professionnels des différents pays africains.

## **Depuis combien d'années êtes-vous à la tête du CNOPT. Puis quelle évaluation faites-vous de l'apport de votre bureau ?**

J'occupe le poste de président depuis six ans. J'ai également occupé d'autres postes de responsabilité au sein du conseil notamment le poste de secrétaire général.

L'élection du premier bureau que j'ai eu à présider s'est faite dans un climat particulier. La révolution du jasmin avait eu lieu en 2011. Notre principale mission a consisté à stabiliser la profession en évitant d'éventuels dérapages. Cette mission a été menée à bien.

Une des caractéristiques de cette période est l'instabilité politique, depuis que je suis à la tête du conseil, j'ai eu à travailler avec cinq ou six ministres de la santé. Chaque ministre a passé en moyenne une année à la tête de son département ce qui a rendu la collaboration difficile.

Fort de ce constat, notre bureau n'a eu d'autres choix que de s'atteler aux différents chantiers de la profession en essayant de recourir le moins possible à l'administration.

Nous avons commencé par mettre en place le règlement intérieur qui définit les relations entre l'ordre national et les différents ordres régionaux.

On a ensuite mis en place le haut comité de formation continue dont la présidence est confiée au conseil de l'ordre avec l'implication des facultés de pharmacie, des sociétés savantes et des syndicats.

Et pour finir, notre bureau s'est également attaqué au volet déontologie en essayant d'impliquer toutes les composantes de la profession.

Passé ce premier mandat, on a eu à faire face à la problématique de l'installation des nouveaux diplômés. Un travail

colossal de communication a été réalisé pour plaider en faveur du maintien du nombreux clausus, quitte à lui apporter certaines modifications.

Nous estimons qu'on ne peut sacrifier la stabilité et la viabilité des officines à l'autel de considération qu'on pourrait qualifier de populistes. La nécessité de préserver le nombreux clausus n'a pas été de tout repos et nous avons été confronté à l'incompréhension aussi bien des non-pharmaciens que des pharmaciens. Notre argumentaire n'a pas toujours été apprécié à sa juste valeur. On a bataillé et jusqu'à maintenant on « tient bon ».

## **Comment voyez-vous vous l'avenir de la profession, aussi bien en Tunisie qu'à l'international ?**

Il faut faire le distinguo entre l'officine et les autres composantes de la profession.

En ce qui concerne l'officine, je vois l'avenir « trouble », et ce pour de nombreuses raisons. Tout d'abord on regrette l'absence d'un nombreux clausus en amont à l'image de ce qui se fait en France.

Depuis que je suis au conseil, la moyenne d'inscription aux conseils de l'ordre est de 242 pharmaciens par an. Ces pharmaciens sont diplômés de Monastir ou de facultés étrangères.

Notre bureau a toujours plaidé en faveur d'une adéquation entre la formation et l'offre d'emploi pour garantir la viabilité de la pharmacie d'officine.

À mon avis, la survie de la pharmacie passe obligatoirement par l'adoption de nouvelles missions. Celles-ci vont garantir au pharmacien une place de choix dans la chaîne de soins. Le modèle d'exercice en vigueur aussi bien au Maroc qu'en Tunisie s'essouffle.

La rémunération du pharmacien basée uniquement sur une marge commerciale a montré ses limites. C'est la raison qui nous a poussé à élaborer un projet de loi que nous venons de soumettre au ministère pour que de nouvelles missions soient enfin confiées au pharmacien d'officine.

En ce qui concerne la pharmacie hospitalière. Malgré l'augmentation du nombre de pharmaciens hospitaliers, il ne suffit pas pour couvrir les besoins des hôpitaux.

Le cas de l'industrie pharmaceutique qui couvre 50% des besoins du pays est différent. Je ne suis pas très optimiste pour l'avenir de ce secteur tant que les 34 fabricants ne sont pas conscients de la nécessité d'encourager les rapprochements et les fusions pour voir

éclore des trusts capables de rester compétitifs sur le marché du médicament.

Il faut également asseoir une vraie stratégie pour l'industrie pharmaceutique. Certes, il y a eu beaucoup de progrès réalisés notamment en ce qui concerne la procédure d'enregistrement des médicaments. Mais, le besoin d'une vraie agence de médicament se fait de plus en plus sentir. Il faut également développer la recherche en favorisant la coopération entre les industriels et les universités.

En ce qui concerne la biologie qui est à la fois pratiquée par des médecins et des pharmaciens, elle risque dans l'avenir de souffrir de l'hégémonie des médecins ou de grands groupes comme c'est le cas dans de nombreux pays européens.

## **Avez-vous un message à transmettre à vos confrères marocains ?**

J'ai constaté que le niveau du pharmacien marocain est très « honorable ». Les facultés marocaines sont d'un bon niveau.

J'exhorte cependant mes confrères marocains à faire preuve de plus de solidarité d'autant plus qu'ils ont payé très cher les blocages qu'ont connu les instances ordinales.

Je me demande également si le fait de continuer à autoriser de nouvelles pharmacies alors que le nombre de pharmacies existantes avoisine 12000, ne va pas dans le sens d'un « suicide collectif ». À mon avis, il faut trouver des débouchés pour les nouveaux diplômés notamment en biologie, en pharmacie hospitalière, en industrie aussi bien pharmaceutique qu'agro-alimentaire.

